

Le taux de pauvreté n'a pas baissé l'an dernier

Nathalie Birchem , le 09/10/2018 à 8h46 Mis à jour le 09/10/2018 à 10h22

https://www.la-croix.com/France/Exclusion/Le-taux-pauvrete-pas-baisse-lan-dernier-2018-10-09-1200974728?utm_source=Newsletter&utm_medium=e-mail&utm_campaign=welcome_media&utm_content=2018-10-09

Malgré l'amélioration de la conjoncture, en 2017, le taux de pauvreté est resté stable, à 14 %, du fait de certaines mesures comme la baisse des APL, selon l'Insee.

La baisse de la pauvreté, ce n'est pas encore pour maintenant. En 2017, le taux de pauvreté monétaire serait stable, à 14,0 % de la population, selon une estimation encore provisoire de l'Insee, qui rappelle que « *ce maintien ferait suite à un recul de 0,2 point du taux de pauvreté en 2016, après deux années de hausse (+ 0,2 point en 2015 comme en 2014)* ». Ce chiffre intervient moins d'un mois après l'annonce d'un nouveau plan pauvreté par Emmanuel Macron.

À lire aussi [Emmanuel Macron propose d'« éradiquer la pauvreté extrême »](#)

Cette stabilité résulte de deux phénomènes contraires. D'une part, l'amélioration de la conjoncture en 2017, année où le taux de chômage a baissé de 0,7 point et où le chômage de longue durée lui-même a reculé, a eu un effet positif. Ainsi, si on prenait en compte les revenus avant distribution, le taux de pauvreté baisserait de 0,2 point entre 2016 et 2017, selon l'Insee.

8,8 millions de personnes pauvres

Mais cette amélioration « *serait compensée par un effet redistributif des transferts sociaux et fiscaux un peu amoindri en 2017, du fait notamment de certaines mesures sociales et fiscales intervenues en 2017* », explique l'Insee, qui évoque deux mesures. D'une part, « *la baisse des aides au logement et du seuil de versement de 5 € par mois pénalise les ménages les plus modestes* ». D'autre part, « *la réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu de 20 %, qui bénéficie surtout à des ménages de niveau de vie intermédiaire, accroît le niveau de vie médian, donc le seuil de pauvreté qui est fixé en proportion de celui-ci* ».

Le taux de pauvreté mesure en effet la proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Selon cette définition, on compterait 8,8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté en 2017, précise l'Insee.

À lire aussi [La pauvreté, « c'est ne plus sortir de chez soi parce qu'on n'a plus rien »](#)

Nathalie Birchem